

État des 4 Chapelles publiques de la paroisse de Nizy

QUESTIONNAIRE

1° a) Nom du ou des titulaires des chapelles.....

2° b) Appartenant à.....

3° c) Autorisées par décret en date du ..

d) ou ouvertes au culte à la date du ..

e) ou en service de temps immémorial.

4° f) Messes célébrées chaque année ...

g) — ou chaque mois.....

h) — ou chaque semaine

i) Autres offices. En fait-on? Lesquels?

j) Y fait-on le catéchisme

5° k) Distance en kilomètres de l'église paroissiale.....

l) État des chemins

6° m) Chiffre de la population notablement plus rapprochée de la chapelle ..

n) Y assistant à la messe le dimanche.

1°	2°	3° (+1)	4°	
a) Chapel de St Barth	a) N. D. & Ste moran	a) St Nicolas	a) St Mathurin	
b) la Fabrique	b) la Fabrique	b) la fabrique	b) la fabrique	
c) ? la même qui la fabrique	c) ? la même qui la fabrique	c) 2 tris quelques	c) 1000 à 1775	
d) ? la même	d) ?	d) ?	d)	
e) Oui	e) Oui	e) Oui	e) Oui	
f) une dizaine	f) on y célèbre 3 fois la messe une fois par mois	f) on y chante la messe 2 fois par mois	f) 3 messes Chapelle de St	
g) —	g) dans la chapelle de St Nicolas	g) dans la chapelle de St Nicolas	g) 991 messes de St Nicolas	
h) —	h) messes de St Nicolas	h) on y dit 991 messes de St Nicolas	h)	
i) Autres offices. En fait-on? Lesquels?	i)	i)	i)	
j) Y fait-on le catéchisme	j) Oui	j) Non	j) Non	
5° k) Distance en kilomètres de l'église paroissiale.....	k) 1/2 km	k) 6 km	k) 2 km	
l) État des chemins	l) Bon	l) passable	l) Bon	
6° m) Chiffre de la population notablement plus rapprochée de la chapelle ..	m) 100	m) 100	m) 300	
n) Y assistant à la messe le dimanche.	n) Oui	n) Non	n) Non	

(+) Cette Chapelle
pourrait servir
pour une messe
matinale, lors
la paroisse sera
en état de culte
en l'honneur
de St Nicolas

Chapelle de St Nicolas
à Nizy
à 1/2 km de l'église
à 100 m de la route

Observations particulières.

—*—

ÉTAT DES CHAPELLES PRIVÉES

de la paroisse de *Névy*.

QUESTIONNAIRE

	1 ^o Oratoire de <i>Polquin</i> —	2 ^o oratoire de <i>Henans</i> —
1 ^o Date d'érection.	? aucune	- fin de 14 ^o siècle - M ^{re} Denis muni - Émile de Poulain
2 ^o Nom du propriétaire. . .	M ^{re} et M ^{lle} Marie Hersant de la Villeneuve	- au maximum - 12 par an
3 ^o Messes célébrées chaque année.	En moyenne 3 fois la semaine par an. (mais le propriétaire renoue à y avoir la messe)	
— en chaque mois		
— en chaque semaine.		
4 ^o Indult pontifical	en date du 24 août 1896	M ^{re} Denis muni, déclare qu'il lui est impossible de dire si il est en règle
— sa date.		à propos de son cousin M ^{re} — M ^{re} muni pour la régence — C'est avec son oncle M ^{re} est probable qu'il a obtenu le visa de l'évêché
— Est-il au nom du propriétaire actuel ?	Oui	la famille de Poulain qui habitait le château avant M ^{re} la Vierge. Avant obtenu son visa pour n'a pas été
— A-t-il reçu le visa de l'Évêché ?	Oui le 26 septembre 1896 renouvelé	rien

+

Neuilly le 22 mai 1963

Montesquieu,

Je regrette de ne pouvoir vous
fournir que des renseignements
très incomplets sur nos quatre
Chapelles - D'après M^r de
la Villanorqui qui a Compulsé,
dans le temps, tous les vieux docu-
ments encore existants, on ne
pourrait rien préciser au sujet
de la date d'érection des Chapelles
de St. Nicolas, de St. Barbe et
de St. O. de Grémory. Il faut
qu'on les remonte au 15^{ème} siècle

Il n'en est pas de même pour la
Chapelle St. Mathieu qui porte
la date de 1778.

La grande Briston & ses
provinciaux pour St. Chapelle a tu
voilà d'être dans les enlacements
de fermer le serait biter les tra-
ditions religieuses quatre fois
séculaire de la paroisse. et révolte
la population - Cela est surtout
vrai de la Chapelle de N.D. de
Lemoy, des Trois Maris, pour
laquelle les maris & Mary ont
une grande vénération.

Quant aux oratoires privés
de M^r. de la Villemorquie et de
M^r. Osmund, ils ne sont pas
en règle avec le droit Canon que
M^r. de la Villemorquie renonce à
faire renouveler l'indult. Nous

Osmund, absent au moment, ne
dira guère tard s'il veut continuer
à avoir la messe dans la chapelle
et se fera un devoir de le mettre en
règle -- Si la chose est possible à
l'heure actuelle --

J'ai bien peur pour mes cha-
pelles - Mon maître d'école a reçu
Comme les Confess un questionnaire
relatif aux Chapelles - Sa réponse
évidemment sera favorable à la
fermeture - C'est conforme à ses
principes de Lectaire. et cela lui
permettra de le régler de son vœu
pour lequel il ne professe qu'une
modique sympathie - Je suis en
ce moment en guerre ouverte avec
lui - Il empêche les journaux
d'arriver au moi de Marie
contrairement à ce qui s'est fait

jusqu'ici - Je crois qu'il a commis
une maladresse et que dans le cas
il n'aura pas gain de cause -
Ma population sera pour moi -
Je me suis donc gardé. Monsieur
D'entre dire tous les détails. Il m'a
semblé qu'il pourrait intéresser
votre grandeur.

Dois-je agréer, Monsieur
avec l'assurance de mon profond
respect, l'assurance de mes sentiments
très fidèlement dévoués à la Supé-

Théodore
Vetier & Associés